

POUR UN VRAI CHANGEMENT DÈS LE 1^{er} TOUR, VOTEZ UTILE votez VITEL

Imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement - PEFC 103-1187



Une équipe toujours en relation avec vous ...



vitel2014.fr



vitel 2014

**Permanence
CENTRE/NORD**

14, place Daniel Perrin
Tél. 04 94 41 15 92

Permanence SUD

Les Sablettes - Porte du Soleil
2419 Corniche G.Pompidou
Tél. 04 94 30 86 68



Elections Municipales 23 et 30 mars 2014



Majorité
Départementale



Une gestion ambitieuse et réaliste pour une ville à vivre.

Avec
Philippe VITEL

Député du VAR - Conseiller Général



Ensemble faisons gagner La Seyne



Elections Municipales 23 et 30 mars 2014



Majorité
Départementale

Madame , Monsieur ,

La Seyne a vécu tout au long de son histoire, et en particulier entre 1811 et 1989, une aventure industrielle hors norme qui a fait rayonner l'image et l'identité de la ville aux 4 coins de la planète.

Elle a vécu aussi à la fin du XIX^{ème} siècle, sous l'influence de Michel Pacha, une aventure touristique extraordinaire proposant casinos, hôtels de luxe et magnifiques villas, devenant ainsi une étape obligée pour la haute société de la Belle Epoque.

Cette prospérité passée, la Seyne a tous les atouts pour la retrouver demain .

Elle a pour cela besoin que soient confiées les rennes de la municipalité à une équipe compétente et expérimentée, à même de mettre en œuvre un programme certes ambitieux mais surtout crédible et prenant en compte l'état désastreux des finances de la ville.

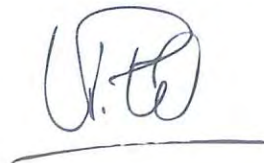
Notre ville dispose d'un potentiel exceptionnel mais insuffisamment exploité.

Elle doit sans tarder retrouver une attractivité et une dynamique de développement digne de la 2^{ème} commune du Var.

Ce destin, nous ne pourrons pas l'écrire seuls mais en construisant un partenariat fort, sincère et constructif avec les autres collectivités, les chambres consulaires et tous les acteurs publics et privés impliqués dans l'épanouissement de notre agglomération et notre département.

Je vous propose de découvrir notre équipe et notre programme et souhaite que le 30 mars au soir nous soyons tous réunis pour Ensemble Faire Gagner La Seyne !

Bien Cordialement.



Docteur Philippe VITEL

Député du VAR

Conseiller Général



D'origine Corse, Bretonne et Nissarde, ma famille est installée sur la rade depuis 1907.

Je suis né il y a 59 ans au Pont du Las à Toulon.

Après des études de médecine à Marseille et un internat à Montpellier, je me suis installé à Sanary en 1986 comme ORL et Chirurgien Cervico Maxillo Facial .

Plus tard en 1995, une fois ma Spécialité en Chirurgie Plastique obtenue, j'ai eu le plaisir de codiriger jusqu'en 2005 un service de Chirurgie Réparatrice à l'Hopital Georges Sand à La Seyne.

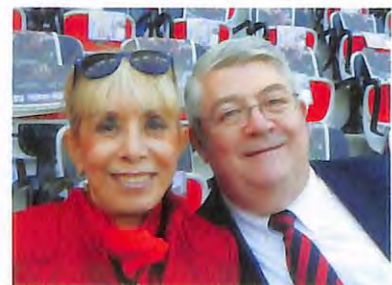
J'ai été élu au Conseil Général en 1996, réélu en 2001 puis en 2008 dès le premier tour.

J'y ai présidé la Commission des Affaires Sociales et de la Politique de la Ville de 1996 à 2001 puis Hubert Falco m'a confié la Présidence de la Commission du Développement Économique de notre département, poste que j'occupe encore aujourd'hui.

J'ai été élu Député du Var en 2002, réélu au premier tour en 2007, puis en 2012.

J'occupe à l'Assemblée Nationale la fonction de Vice Président de la Commission de la Défense et des Forces Armées où je défends ardemment dans ce domaine, les intérêts des 4 communes de notre rade, la Seyne, Saint-Mandrier, Ollioules et Toulon, qui sont directement concernées autant militairement qu'industriellement, dans les politiques de Défense de notre pays.

Je suis par ailleurs Président du Groupe d'étude parlementaire sur l'Action Humanitaire de la France.



Marié depuis 34 ans à Françoise DI MONDO, Chirurgien Dentiste, Enseignante à l'Université et Sophrologue, nous avons le bonheur d'avoir 2 filles et 2 petits enfants.

Je préside aussi l'Association Vieillir en France qui labellise les actions des communes dans le domaine de la longévité .

J'ai longtemps pratiqué le rugby puis le bowling avant d'en devenir dirigeant au niveau club et fédéral.



Nathalie Bicais
Architecte
46 ans
Elue de 1995 à 2008 / Adjointe en 2001



Christian Groux
Dirigeant d'entreprise
63 ans



Sandra Torres
Directrice du Développement
40 ans
Conseillère Régionale depuis 2010



Frédéric Samy
Fonct. des Finances Publiques
42 ans



Sandie Marchesini
Directrice R.H. et Aff. Juridiques
41 ans



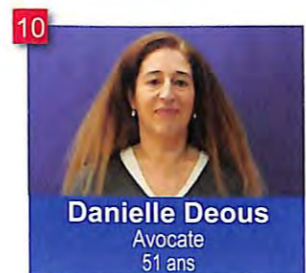
Philippe Le Sausse
Chef d'entreprise
46 ans



M.C. Argiolas-Paganelli
Enseignante (e.r.)
63 ans



Romain Vincent
Responsable d'Exploitation
32 ans



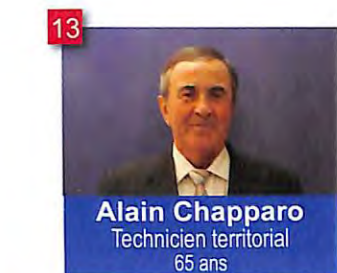
Danielle Deous
Avocate
51 ans



Philippe Laurent
Directeur du Développement
66 ans



Denise Velemir
Directrice R.H. (e.r.)
62 ans



Alain Chapparo
Technicien territorial
65 ans
Adjoint de 2001 à 2008 / Elu depuis 2008



Nadine Garcez-Chereau
Cadre dir. du médico-social
53 ans



Gérard Beccaria
Gardien de la Paix (e.r.), Réserviste
59 ans



Nathalie Jacquot
Assistante de Gest. Locative
46 ans



Jean-Daniel Poulet
Agent immobilier (e.r.)
69 ans

18

Monique Brachet
 Chef d'entreprise
 66 ans

19

Henri Gabriele
 Chef d'entreprise
 47 ans

20

Cepa Gomis
 Chorégraphe
 24 ans

21

Thierry Vaissiere
 Artisan parquetiste
 53 ans

22

Sarah José
 Etudiante en management public
 19 ans

23

Jacques Even
 Professeur d'Eco-Gestion
 61 ans

24

Sophie Camatte
 Chirurgien
 43 ans

25

Stéphane Lancellotta
 Enseignant
 44 ans

26

Isabelle Froment
 Educatrice sportive
 27 ans

27

Jean-Marie Reyre
 Médecin radiologue hospital.
 64 ans
 Adjoint de quartier de 2001 à 2008

28

Christine Cuniberti
 Kinésithérapeute
 56 ans

29

Patrice Mamino
 Agent territorial
 35 ans

30

Céline Ronat
 Auxiliaire de Vie Sociale
 39 ans

31

André Fuentes
 Retraité de la Fonct. publique
 65 ans

32

Isabelle Crochet
 Conjointe d'Artisan
 49 ans

33

Raphaël Buonumano
 Entrepreneur en étanchéité (e.r.)
 73 ans
 Adjoint de 1983 à 1995

34

Gislaine Serra
 Directrice d'école (e.r.)
 63 ans

35

François Toucas
 Avocat
 59 ans
 Elu de 1988 à 1995

36


Lucienne Annot
 Conjointe collaboratrice
 67 ans

37

Marc Quiviger
 Journaliste-Photographe (e.r.)
 65 ans
 Adjoint de 1983 à 1995


38

Isabelle Rio-Cognon
 Adjointe de Direction
 41 ans

39

Jean-Pierre Hemery
 Marine Nationale (e.r.)
 71 ans

40

Fabienne Verges
 Aide-Soignante
 51 ans

41

Jean-Michel Lavedrine
 PDG de société du BTP
 59 ans

42

Sophie Farge
 Chef d'entreprise
 49 ans

43

Sébastien Ausserre
 Etudiant en Droit
 19 ans

44

Danielle Di Majo
 Infirmière libérale (e.r.)
 72 ans

45

Jean-Claude Chassagnac
 Restaurateur (e.r.)
 76 ans

46

Olivia Pielawski
 Mère au Foyer
 29 ans

47

Maxence Cebè
 Etudiant Tech. Comm. Natisme
 19 ans

48

Marie-Ange Marcillat
 Secrétaire de Direction (e.r.)
 73 ans
 Adjointe de quartier de 2001 à 2008

49

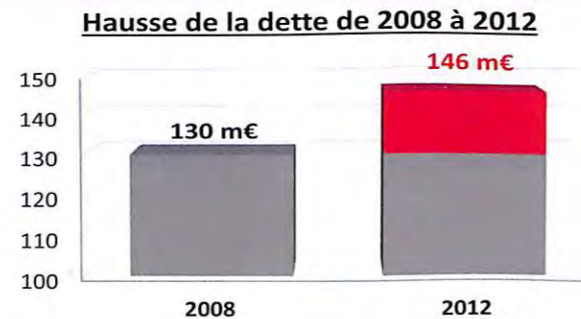
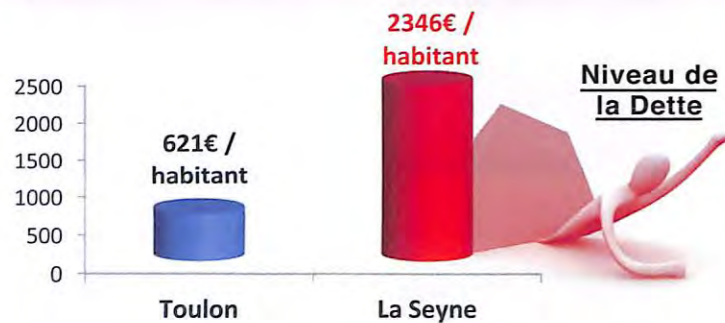
Jacques Marcelin
 Inspecteur Permis Conduire (e.r.)
 80 ans

A la Seyne, les impôts ont fortement augmenté durant le mandat de Marc Vuillemot : 39 % pour la taxe d'habitation, 17 % pour la taxe foncière.

La dette de la commune est passée de 130 à 146 millions d'euros soit 2346 euros par habitant !

Malgré cela, le service et les équipements municipaux ne sont ni à la hauteur de ce que nous payons, ni dignes d'une ville de 62500 habitants.

La raison essentielle repose sur des frais de fonctionnement trop élevés qui englobent 56% du budget.



Notre objectif : Stabiliser les impôts jusqu'en 2016 et amorcer une baisse dès 2017

Nous diminuerons les dépenses :

- en ne remplaçant pas les départs à la retraite sauf nécessité absolue de poste comme dans la police municipale où il sera nécessaire d'embaucher,
- nous privilégierons la promotion interne en accompagnant les agents dans un véritable plan de carrière grâce à la formation,

• nous nous débarrasserons des emprunts toxiques et renégocierons à la baisse les prêts et les contrats de toutes natures,

• nous solliciterons plus étroitement nos partenaires institutionnels tels TPM, le Conseil Général, le Conseil Régional, l'État et l'Europe pour cofinancer les projets que nous auront planifiés.

Nous créerons des richesses :

• en menant à terme les projets tant attendus des Seynoises et des Seynois et qui n'ont que trop tardé comme le nouveau Port, le Casino, l'Atelier Mécanique,

• en soutenant efficacement les entreprises existantes dans leur développement et leur transmission.

• en mettant en place une véritable politique de soutien au commerce et à l'artisanat,

• en valorisant nos atouts autour de la mer et du tourisme,

• en œuvrant à chaque instant à redonner de l'attractivité à la ville en améliorant le cadre de vie.

Nous procéderons à un état des lieux objectif de l'efficacité de l'«outil municipal», en demandant 3 audits :

- des finances de la ville, par la Chambre régionale des comptes,
- des ressources humaines et de l'organisation des services,
- de "Terre du Sud Habitat" pour évaluer la gestion actuelle du parc HLM.



Le défi de notre société...

Depuis 2008, la sécurité a été négligée à La-Seyne-sur-Mer.

Marc Vuillemot déclarait même le 21 avril 2008 : "La police municipale est une véritable épine dans le pied du budget de la commune".

Les zones de sécurité prioritaires n'ont pas produit les effets espérés et ont même repoussé la délinquance dans les autres quartiers.

La sécurité sera la priorité absolue de la future équipe municipale pour le mieux vivre des Seynoises et des Seynois.

Le maire, officier de police judiciaire, assurera directement les responsabilités que la loi lui confie dans le domaine de la sécurité, de la police municipale et de la prévention de la délinquance.



Dès notre élection, nous définirons une véritable "Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance" qui remplacera l'actuel Contrat Local de Sécurité désormais obsolète.

La ville de La Seyne n'est classée que 50^{ème} sur les 127 communes varoises qui possèdent une police municipale. En effet, elle ne dispose actuellement que d'un effectif de 49 agents, soit 1 pour 1278 habitants.

Nous le porterons le plus rapidement possible à 80.

Nous développerons un dispositif de vidéo protection doté d'un minimum de 100 caméras fixes et 10 caméras nomades dans les délais les plus brefs.

Ce dispositif sera relié à un Centre de Supervision Urbaine qui constituera un outil de commandement opérationnel en temps réel.

La vidéo protection sera optimisée grâce à la géolocalisation des véhicules, grâce aux mains courantes informatisées et grâce à la création d'un observatoire et d'une cartographie de la délinquance.

Pour assurer la sécurité de tous, la police municipale sera sectorisée et 2 nouveaux pôles de sécurité seront implantés : l'un au Nord dans la nouvelle galerie d'Auchan, l'autre au sud dans le premier pavillon du Parc des Sablettes.



Une brigade maritime permettra d'anticiper d'éventuelles infractions dans la zone des 300 mètres.

Elle permettra aussi de plus vite identifier les propriétaires d'épaves et d'agir ainsi rapidement à leur évacuation.

Nous appuierons le développement du réseau "Voisins Vigilants" et mettrons en place avec les partenaires compétents, un dispositif Alerte Commerce Entreprise.

La coopération si indispensable entre police nationale et police municipale sera renforcée.

...le bien être pour tous

Notre projet de développement économique repose fortement sur la vocation maritime et touristique de notre ville. Nous mettrons toute notre énergie à défendre des projets ambitieux et créateurs d'emploi s'inscrivant totalement dans une démarche de développement durable à l'échelle de la commune et de l'agglomération.

Créer de l'emploi c'est redonner du pouvoir d'achat aux Seynois

Nous renforcerons l'attractivité de notre ville

- en améliorant l'image de la ville et de ses zones d'entreprises,
- en soutenant l'économie solidaire,
- en attirant les entrepreneurs et créateurs d'entreprises à venir s'installer par un fort marketing international.

Un tourisme d'excellence

- par une mise en valeur de notre patrimoine, qu'il soit paysagé comme à Tamaris, bâti comme au centre ville et aux Sablettes ou naturel comme à Sicié,
- par un véritable plan de développement de l'hôtellerie intégrant des structures de thalassothérapie et de bien-être,
- par l'ouverture à la filière "Tourisme-Handicap",
- par un tourisme de mémoire,
- par un tourisme sénior.



Nous aiderons les jeunes créateurs

- en proposant des pépinières d'entreprises, au nord en utilisant les locaux libres en pied d'immeubles bénéficiant de la zone franche, et dans le centre ancien.

Nous instaurerons un véritable partenariat ville/entreprises

- en centralisant à travers un guichet unique les démarches administratives,
- en assurant efficacement la gestion du quotidien des entreprises,
- en écrivant l'avenir au travers de "IDEES", Institut de Développement de l'Economie et de l'Emploi de la Seyne, que nous créerons,
- en s'engageant totalement dans la réalisation du Technopole de la Mer,



Pour que vive notre identité maritime

- en soutenant la filière de la grande plaisance au travers du réseau Riviera Yachting Network,
- en soutenant la filière aquacole dans la baie du Lazaret,
- en étant plus présents dans les structures qui participent à l'innovation, au soutien et au financement de projet et à la création d'entreprises tels, les pôles de compétitivité (Pôle Mer Paca, Pégase, SCS, Capénergie) et les réseaux, clusters et plateformes structurant les filières porteuses dans le domaine des nouvelles technologies, des nouveaux matériaux et des énergies nouvelles au premier rang desquelles : Toulon Var Technologie, CARMA, Var Entreprise.

Nous soutiendrons le commerce

- au travers d'un nouvel Office du Tourisme de l'Artisanat et du Commerce,
- par une meilleure gestion de l'espace public pour rendre attractifs et animés, les lieux de vie,
- par une concertation étroite avec les commerçants pour planifier les animations,
- en inscrivant le centre-ville dans le dispositif "Contrat de Revitalisation Commerciale" (loi du 18 fév. 2014).





Projet d'amélioration de la circulation

Parking de La Navale Agrandissement

Avenue Youri Gagarine Paysagement

Route touristique

Tamaris

St Mandrier Les Sablottes

Corniche de Tamaris Réhabilitation

- Voie principale
- Voie secondaire
- Voie de promenade
- à créer ou aménager

Nous stopperons la densification urbaine.
Un nouveau P.L.U. sera réalisé.

Des actions concrètes, réalistes et économes.

La ville de La Seyne est une mosaïque de quartiers. Si elle bénéficie d'atouts considérables comme son littoral ou son patrimoine, elle n'a jamais fait l'objet d'une réflexion globale sur son développement. Ce projet de structuration a pour objectif une résolution des problèmes de circulation tout en renforçant la qualité de vie dans les quartiers et la pratique du centre ville.

Nous améliorerons la circulation

Par une meilleure fluidité, en connectant les axes majeurs de la ville et aménageant le réseau secondaire.

Par le renforcement des moyens de transports en commun :

- en participant activement à l'élaboration du nouveau plan de déplacement urbain de l'agglomération,
- en œuvrant pour une gare routière au sein d'un pôle multimodal, autour de la gare de La Seyne,
- en diversifiant les destinations des navettes-bateaux en particulier entre les quartiers de la Seyne.

Par l'aménagement et la création de parkings ainsi que la remise en fonction du «bus malin» entre le centre ville et les parkings périphériques.

Par la mise en œuvre d'un nouveau plan de circulation et d'un programme d'aménagement et de rénovation des voiries et des trottoirs. Notre démarche anticipera et intégrera les nouveaux flux de véhicules générés par la création de nouvelles activités à Brégaillon ou sur le site des ex-chantiers, telles que la reconversion de l'Atelier mécanique en cinéma, la construction du nouveau port et du Casino et l'implantation de Monaco Marine.

Par la gestion des livraisons par camions en amont du centre ville.

Par une évolution du parc automobile municipal vers des véhicules écologiques.

Par un paysagement des routes qui donne de la qualité et incite à rouler moins vite et donc régule les flux.



Au nord de la ville, les terres agricoles d'antan ont laissé la place à une urbanisation dense. Les quartiers du nord sont variés et bénéficient d'un accès facile aux différentes villes voisines alors même qu'ils se sentent éloignés du centre. Ils doivent faire l'objet d'une vision plus large, les plaçant de fait, au cœur de l'agglomération.

Nous renforcerons les lieux d'échanges sociaux et économiques

Les lieux de vie existants (à Vignelongue, Stalingrad, place de Berthe...) feront l'objet de soins particuliers. Nous y dégagerons des locaux tenus par l'office HLM, pour de nouvelles créations commerciales et artisanales pouvant bénéficier de la zone franche.

Une régie de quartier sera créée pour les travaux d'entretien, s'appuyant sur les compétences du quartier.

La reconquête sociale : si le projet de rénovation a su restaurer le bâti dans la cité, il n'a pas su prendre en compte le facteur humain dans cette réhabilitation. La reconquête du lien social et des lieux de convivialité, est un défi que nous relèverons pour rendre ces quartiers plus vivants.

Une maison de santé sera annexée à l'hôpital pour soulager son service d'urgence et le garder performant. Sa construction intégrera un bureau annexe de la mairie et une salle polyvalente pour les activités de loisirs.

La déchetterie sera déplacée pour revaloriser ce secteur et rendre un service plus pratique.



La gare sera aménagée comme une plateforme d'échanges avec toute l'agglomération. Une aire d'accueil protégée sera créée pour les voyageurs, avec départs de navettes vers toute la ville. Des informations touristiques et des bornes d'appel taxi y seront disponibles. Son pont sera élargi pour devenir une véritable entrée de ville dont les accès seront, dans le même temps, requalifiés.

Gâté par son histoire et la qualité de ses paysages, le sud de la ville a longtemps été considéré comme privilégié. Pourtant, aujourd'hui il a besoin d'attention, de réhabilitation et d'équipements.

Retrouvons la douceur de vivre

Les gros projets sont nombreux...

- *réhabilitation du village Pouillon,*
- *avivement des eaux à Saint Elme,*
- *restauration des quais de Balaguier,*
- *rénovation de la Corniche de Tamaris.*

Nous solliciterons les institutions et les collectivités au travers d'un schéma de mise en valeur du littoral seynois réaliste et économe. Nous le mettrons en œuvre par phase sans tout réinventer.

Le stationnement

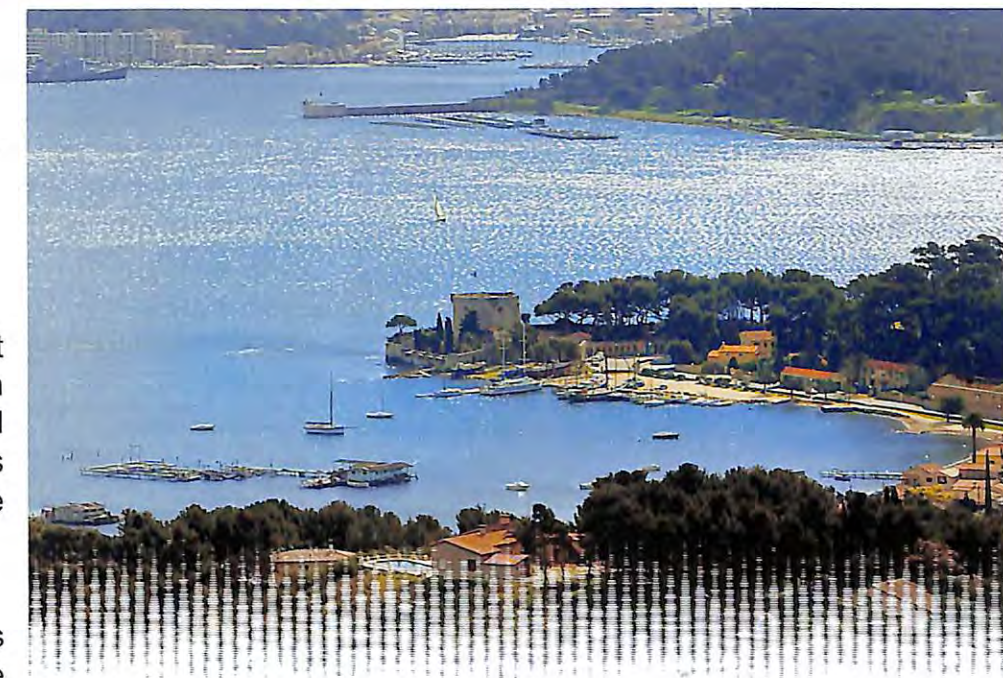
- sera géré strictement pour ne plus voir de véhicules sur les trottoirs de la Corniche ou ceux de Balaguier.
- A Fabrégas, un vrai parking sera créé en accord avec le Conservatoire du littoral, pour mettre en sécurité l'accès aux plages et protéger le massif et la Corniche Merveilleuse.

De nouveaux équipements :

- un bureau annexe de la mairie ainsi qu'une antenne de la police municipale et nautique,
- une salle multi-sport et une salle polyvalente seront créées par extension du gymnase Sauvat dont l'accès et le parking seront améliorés.

Le parc Braudel verra son entretien et sa sécurité renforcés avec des animations sportives développées. **La plage** sera entretenue été comme hiver. Nous recréerons une promenade esthétique des Sablettes à Saint Elme.

Nous engagerons une vaste concertation sur le projet d'**AVAP** et sur l'extension maritime de la **zone Natura 2000 du cap Sicié**.



Le centre-ville n'est plus attractif et les possibilités de s'arrêter comme les raisons d'y venir sont de plus en plus rares. Les nouveaux projets du Casino ou de l'Atelier mécanique, se situent systématiquement sur le bord de mer, rejetant le centre historique dans ses difficultés économiques et sociales, sans apporter de solutions de renouveau. C'est l'image de la ville toute entière qui en pâtit. Nous le réanimerons par une intervention intense et ciblée.

Gommer ses handicaps

La propreté sera notre priorité, accompagnant la requalification de l'espace public, des sols aux éclairages en passant par le mobilier urbain comme les plantations de fleurs.

L'état général du bâti sera amélioré pour correspondre aux conditions de vie et aux normes de confort actuelles :

- par un renforcement des incitations financières,
- par un accompagnement des propriétaires dans les démarches administratives, pour les ravalements de façade,
- par un règlement d'urbanisme (PLU) adapté aux vrais besoins des habitants du centre,
- par des partenariats public/privé permettant de nouveaux programmes comme des logements étudiants, des crèches, des pépinières d'entreprises ou autres maisons médicalisées, afin de recréer une véritable diversité dans le centre-ville.

L'animation sera dynamisée :

- par un office Tourisme/Artisanat/Commerce en centre-ville relayant les manifestations,
- par de nouvelles pratiques comme les ateliers d'artistes ou les marchés à thème,
- par la création d'équipements culturels : médiathèque, salle de spectacle, salle de conférence,
- par des facilités d'accès et de stationnement avec affichage des places et fléchage dès l'entrée de ville,
- par la création en centre-ville d'une nouvelle et plus vaste Maison du Combattant.



Le marché provençal que nous réhabiliterons autant dans son contenu que dans son fonctionnement, en donnant la priorité aux produits régionaux.

La jeunesse seynoise (Beaussier 1650 élèves, Institut Sainte Marie 960 élèves, Collège Curie 630 élèves, Collège Paul Eluard 700 élèves, Ecole des Beaux Arts, Ecole de musique) est un atout majeur pour l'image et l'animation du centre-ville.

Nous leur consacrerons des espaces dans la ville tels qu'un restaurant étudiant, des salles de répétition, des espaces de travail et de repos...



S'appuyer sur ses atouts

Le port, lieu emblématique et majeur du centre historique, est coupé de la ville du fait d'une circulation automobile dense.

Nous reconnecterons le centre-ville à la mer, en renvoyant le trafic routier au-delà du pont levant, créant une corniche panoramique sur la rade.

Le quai Hoche, au sud, redevenu piéton, sera l'espace public qui manque au centre ville.

L'escale des croisiéristes est une manne nouvelle dont il faut tirer profit en améliorant l'accueil, en proposant des visites guidées et une information détaillée multilingue.

Pour un service à la population toujours plus performant à budget constant !

Nous souhaitons adapter les services municipaux au plus près des nouveaux modes de vie.

- **Pour les parents** : créer des crèches 24/24 et un service minimum dans les écoles en cas de grève.
- **Pour les enfants scolarisés** : nous engagerons une rénovation des écoles, en particulier Mabily et Jules Verne, et accompagnerons la reconstruction du collège l'Herminier programmée par le Conseil général.
- **Pour les adolescents et les jeunes adultes** : des espaces dédiés en centre-ville, une auberge de jeunesse, des logements-passerelle.



- **Pour les plus anciens** : nous optimiserons la politique de prévention et d'accompagnement au service de nos aînés :

- par la création de salles de quartier pour le sport de maintien et les jeux de société à J.Bouvet, Sauvat, J.Renard,

- par la création d'une MAMI (Maison d'Accueil Multiservice Intergénérationnelle), qui peut recevoir aussi bien des petits enfants en garderie que ponctuellement des personnes âgées pour le répit des aidants,

- par des actions adaptées pour favoriser l'autonomie et le maintien à domicile (passage du CLIC au niveau 3),

- par la promotion d'un urbanisme adapté aux besoins spécifiques des personnes âgées et des personnes handicapées,

- par la création d'un nouveau foyer-logement en complément des foyer Ambroise Croisat et Jean Bartolini.

- **Pour tous**, nous programmerons la réalisation d'un établissement public de thalassothérapie accessible à tous.

EQUITÉ, TRANSPARENCE, EFFICACITÉ

Le renforcement des liens mairie-population

Les CIL, Collectifs, associations, Conseils de quartier, commissions extra-municipales, joueront un rôle incontournable dans la gouvernance que nous mettrons en place.

Les élus de quartier accompagnés des agents des services concernés, iront à leur rencontre chaque mois, pour agir au plus près du terrain et des besoins de la population.

Créer du lien social par la pratique, c'est donner des lieux et des occasions de rencontre à l'ensemble de la population, **à travers le sport, la culture et les animations.**

Le sport, l'apprentissage du vivre ensemble

Le sport permet aussi bien la construction et l'épanouissement de l'individu que l'apprentissage du respect de l'autre et du lien social.

La pratique des activités sportives nécessite des équipements de qualité. Une remise à niveau s'impose à la Seyne et nombreux sont ceux qui devront faire l'objet de **réhabilitation lourde comme Baquet ou Sauvat.**

Le sport doit aussi être un vecteur d'image positive pour la ville. Les deux lieux emblématiques en entrées de ville que sont

Léry et Marquet, seront optimisés. Des équipements complémentaires comme la **salle multisport à Sauvat ou la maison de gardien du stade de Berthe** seront programmés.

Des contrats d'objectifs seront proposés aux associations afin de mieux répartir les subventions.

Au parc Braudel, nous renforcerons les animations par le sport : beach volley, beach Rugby, Sandsocker, Tai-chi, aquagym, parcours de santé...



La culture, c'est la rencontre et l'émotion.

Nous lui donnerons vie à travers :

- une médiathèque en centre-ville,
- une promotion des Arts du Cirque dans la ville et au-delà,
- un projet de cinéma et de mémoire à l'Atelier mécanique, entre vitrine du savoir-faire des chantiers navals et hautes technologies de l'image,
- des expositions grandeur nature sur le parc de la Navale,
- des équipements plus ludiques en reconversion des bâtiments et des friches des anciens chantiers.



Les animations : joie de vivre et convivialité.

- La tradition est un support important dans l'identité d'une ville. Sa pratique peut rapprocher toutes les tranches d'âges, toutes les catégories sociales. Nous proposerons à tous les amoureux de la pétanque un terrain couvert, pour les compétitions comme pour les jours d'intempéries.
- Nous restaurerons la pratique des joutes provençales sur le plan d'eau du port, ainsi que les rassemblements de vieux gréements et de pointus à l'occasion de la Saint Pierre ou de "virée d'amateurs".
- Nous proposerons l'organisation d'une animation majeure pour réinventer un destin commun à notre rade : les jeux olympiques de la mer, déclinés sur tous les rivages de la ville.



Ville de La Seyne-sur-Mer

- Nous mettrons en scène l'histoire emblématique de la Seyne et en particulier les liens étroits de la ville avec Bonaparte auquel nous dédierons chaque année une semaine de festivités.
- Le festival de jazz et les concerts seront répartis sur l'ensemble des quartiers.
- Des spectacles de rue et d'Art du Cirque animeront régulièrement la ville.

L'élection des 23 et 30 mars prochains, a un caractère exceptionnel car pour la première fois vous allez voter pour élire vos représentants au conseil municipal, mais aussi vos 12 représentants au conseil communautaire de TPM.

Notre projet, ambitieux et réaliste, pour le renouveau de la Seyne-sur-mer,

s'intègre résolument dans une vision à l'échelle de l'agglomération et du département.

Nous avons la volonté de défendre vos intérêts à l'endroit même où les décisions vont se prendre. Ces décisions concernent des projets impactant fortement votre quotidien.

Nous défendrons d'autant mieux l'intérêt de notre ville que nous aurons des représentants compétents et déterminés à faire de la Seyne un territoire privilégié au sein d'une métropole en construction.

Notre territoire seynoïse, avec ses 27 Km de littoral accessible, est l'avenir de la métropole.

Il nous faut inventer un destin commun et solidaire autour de la rade pour renouer avec notre histoire maritime et balnéaire et retrouver ainsi notre rayonnement sur les bords de la Méditerranée.

